

Impôt sur le revenu—Loi

● (1500)

J'aimerais parler de la façon dont le gouvernement considère ses priorités, non seulement dans le bill à l'étude mais dans beaucoup d'autres bills. Je citerai un bref passage d'une lettre envoyée par le ministre de la Justice et procureur général du Canada (M. Chrétien) et datée du 15 octobre 1980. Voici ce qu'il dit:

Cher collègue,

Veuillez trouver ci-joint une liste des sondages effectués sous l'égide du bureau d'information sur l'unité canadienne.

Les résultats des trois sondages effectués depuis le 20 mai 1980 seront publiés à une date ultérieure. Pour l'instant, nous ne pouvons divulguer les détails de ces trois sondages, car cela nuirait à la bonne conduite des affaires fédérales-provinciales.

Je ne sais pas exactement ce que contiennent ces trois sondages. Toutefois, je suppose qu'il y était question de priorités et que l'on demandait à l'ensemble des Canadiens non seulement ce qu'ils pensent de l'attitude du gouvernement à l'égard de la constitution et des priorités gouvernementales, mais également si les problèmes dont il s'occupe les intéressent tout simplement. J'ai l'impression, et les sondages l'ont montré, que ce que la population du Canada désire, c'est des emplois. Au sujet des propos tenus par le ministre au début de l'exposé qu'il a fait sur ce bill, je dirai que 350 millions environ sont destinés à l'emploi et à la stratégie industrielle. Le ministre donne un chiffre plus élevé, mais je ne crois pas qu'il y ait nulle part d'affectations aussi élevées. Ce que nous avons, c'est l'appui de quelques entreprises et un programme de recyclage de la main-d'œuvre.

Ce qui s'est produit depuis neuf mois sous le gouvernement actuel, c'est la perte d'environ 43,000 emplois industriels. Cela dans le seul secteur industriel. S'il y a eu augmentation générale de l'emploi, cela vient du secteur improductif, c'est-à-dire du secteur tertiaire, et non du secteur secondaire. Et il est indéniable que cela provoque des problèmes à long terme.

Il serait intéressant de voir les résultats non pas des seuls sondages qui sont axés sur le débat constitutionnel mais des autres, d'apprendre ce que la population pense des priorités que le gouvernement s'est fixées pour son action législative, et des sujets auxquels il consacre son énergie.

La deuxième partie de l'examen des priorités devrait porter sur la recherche et le développement. Tout le monde est concerné par la déclaration que le premier ministre (M. Trudeau) a faite le premier de l'an au sujet de l'effort que le gouvernement va consacrer à la recherche et au développement, et par les nombreuses perspectives que cela ouvre au pays. Il est assez étonnant que le premier ministre se lance dans une déclaration pareille le 1^{er} janvier, alors que, depuis qu'il est au pouvoir, la part du produit national brut consacrée à ces travaux a diminué: elle est inférieure à 0.9 p. 100 actuellement, alors qu'elle était de 1.25 p. 100 en 1969. Je connais l'effort tenté récemment, mais c'est bien peu en comparaison de ce qu'exigerait une saine politique économique, de ce qu'il faudrait pour soutenir la concurrence mondiale. Il faut cesser de faire reposer notre économie sur l'exploitation de ressources naturelles bon marché. Il faut cesser de transformer des ressources naturelles bon marché en systèmes improductifs et inéquitable. Il faut plutôt tendre vers l'efficacité, vers la mise au point de produits de classe mondiale par la recherche et le développement, vers la fabrication rationnelle de produits qui se révèlent économiques pour le reste du monde.

En terminant, je dirai que mon parti est optimiste quant aux perspectives du Canada. Cependant j'estime que le gouvernement ne s'est pas fixé des priorités qui permettent de réaliser l'énorme potentiel que nous avons. Il ne s'occupe pas des besoins réels du pays: l'énergie, le développement social et, de façon plus générale, les questions d'unité si importantes pour nous tous.

Des voix: Bravo!

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir participer au débat portant sur les modifications apportées à la loi de l'impôt sur le revenu à la suite du budget présenté en octobre dernier. Je dois dire que le document est fort volumineux. On serait porté à croire à le voir qu'il est plein de promesses. Il promet certes beaucoup, mais je ne crois pas qu'il produise de si bons résultats.

En raison de ce qui s'est passé durant les quelques derniers mois, soit depuis l'exposé budgétaire, il est évident que la politique budgétaire du gouvernement est inefficace. La situation économique depuis octobre dernier a été négative et elle a bouleversé les collectivités et la population. Les prévisions actuelles sont également pessimistes et négatives. Les députés n'ont pas à me croire sur parole quand je parle de ces prévisions, car elles viennent de sources objectives et réputées. Ainsi, d'après les prévisions du Conference Board of Canada au sujet de l'activité économique en 1981, la croissance sera médiocre, l'inflation et le chômage seront élevés et il y aura peu de mises en chantier. De toute évidence, le nombre de faillites continuera à augmenter également. Ce ne sont pas les indices d'un régime économique bien géré. C'est le résultat des mesures prises par un gouvernement qui n'est ni compatissant à l'égard de ses administrés ni efficace. Les mesures prises jusqu'à maintenant sont manifestement insuffisantes. C'est pour cela que je parle de ce volumineux document qui promet beaucoup, mais qui ne produira pas de si bons résultats.

Non seulement ces mesures sont inefficaces dans le cadre d'un programme économique général, mais elles sont sans effet dans le cadre d'un programme bien précis ou lorsqu'il s'agit de venir en aide à certains secteurs de l'économie qu'elles sont censées aider. Elles ne sont donc pas efficaces ni sur le plan général, ni sur le plan particulier.

Le programme des obligations pour l'expansion des petites entreprises a été maintenu pour un certain temps grâce aux amendements qui ont été proposés à la loi de l'impôt sur le revenu, mais cette mesure n'est pas due à un regain d'intérêt que l'économie canadienne inspirerait au gouvernement. Elle résulte de la négligence dont le gouvernement fait preuve dans son administration. Lorsque le gouvernement a annoncé la création des obligations pour l'expansion des petites entreprises, visant à aider les petites entreprises à faire face à la montée en flèche des taux d'intérêts, il a mis beaucoup de temps à mettre les petites entreprises et les banques au courant des détails du programme. Au début, le gouvernement n'a tout simplement pas pu faire démarrer son programme, et s'il est obligé d'en prolonger l'application aujourd'hui, c'est à cause de son incurie administrative. Ce programme ne vaut rien. Ce qu'il faut faire en réalité, c'est convaincre le gouvernement de s'attaquer véritablement à cette question et de revoir sa politique monétaire. Notre pays ne peut pas continuer à jeter de l'huile sur le feu de l'inflation. Dieu sait que de cette «huile